

LE SITE FONCIERE-CRONOS-IMMO.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site a été créé le 07/12/2023. Il est inscrit sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](#) et de l'AMF depuis le 19/03/2024. Il est proposé d'investir dans les places de parkings. Ce produit apparu en 2019 a été modernisé ! Il est maintenant proposé les bornes électriques en plus !!! Bien évidemment, cela n'existe pas.? Aucune société ne vend des places de parking. Elles sont soumises à des contraintes qui rend impossible ce type de placement à des particuliers.

Le site internet

Il a été créé le 07/12/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fonciere-cronos-immo.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 59 39 79 32

Il s'inscrit dans une série intéressante :

lescollines-europe.com	01 59 39 75 46
sofilo-immo.fr	01 59 39 79 27
fonciere-cronos-immo.com	01 59 39 79 32
shell-plc.com	01 59 39 84 38

Le numéro 01 88 83 72 25

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/748739>

Il est très proche d'un autre numéro :

ionity-cfp.eu

Le numéro 07 57 90 76 95

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

idf-meilleurtaux.com	07 57 90 76 50
sicavprojection.com	07 57 90 76 77
fonciere-cronos-immo.com	07 57 90 76 95
objectifmondasicav.com	07 57 90 76 95
revolut-trade.com	07 57 90 77 46

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Pierre JAUFFRET
- M. SIMON

Les règlements

Le site utilise :

Un compte néerlandais ayant l'IBAN NL23 MODR 0002 9219 60

Les produits

Il est proposé d'investir dans les parkings en usurpant le nom d'une société totalement étrangère à cette arnaque.

Les informations juridiques

Le site fonciere-cronos-immo.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 19/03/2024.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de

Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

